

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 050 414 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
08.11.2000 Bulletin 2000/45

(51) Int Cl. 7: B42D 5/04, B42D 1/00

(21) Numéro de dépôt: 00420092.9

(22) Date de dépôt: 05.05.2000

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(30) Priorité: 07.05.1999 FR 9906319

(71) Demandeur: Vachon Créations Publicité
69009 Lyon (FR)

(72) Inventeur: Vachon Thierry
69009 Lyon (FR)

(74) Mandataire: Martin, Didier Roland Valéry
Cabinet Didier Martin
47, rue Benoit Bennier
69260 Charbonnières-les Bains (FR)

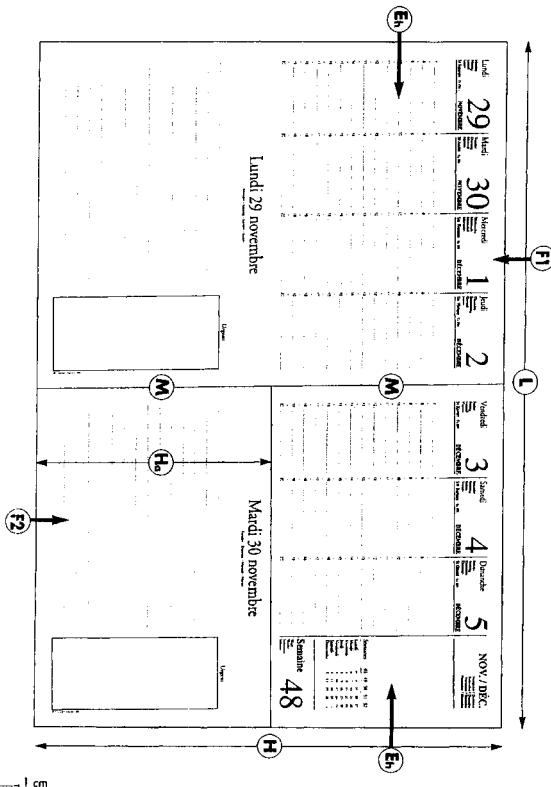
(54) **Calendrier avec espaces journaliers et hebdomadaires à lecture simultanée et son procédé de fabrication**

(57) L'invention concerne un dispositif comportant des espaces journaliers et hebdomadaires.

Il permet la lecture simultanée des notes écrites dans un espace hebdomadaire et dans au moins un espace journalier. Il est constitué d'au moins une feuille F1, de dimensions L x H, et d'au moins une feuille F2 de dimensions L x H/a, les feuilles F1 et F2 étant réunies le long de leur médiane, les feuilles F1 formant sur une de leur partie supérieure ou inférieure, l'espace hebdomadaire et sur leur autre partie inférieure ou supérieure au moins un espace journalier, les feuilles F2 formant des espaces journaliers.

Application comme livre ou agenda.

Figure 1



EP 1 050 414 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un dispositif comportant des espaces journaliers et hebdomadaires permettant la lecture simultanée des notes écrites dans un espace hebdomadaire et dans au moins un espace journalier. L'invention concerne en outre un procédé de fabrication d'un tel dispositif.

[0002] On a décrit dans le brevet français No. 1 093 060 un dispositif pour conserver des renseignements fixes, des indications utiles et des notes faites sur une période déterminée. Un tel dispositif est plus particulièrement un livre de poche permettant avec la moindre peine et une grande certitude de consigner des notes et de conserver divers renseignements et indications. Ce dispositif est constitué par un carnet de poche muni d'un système d'assemblage amovible de feuillets, un certain nombre de feuillets mobiles nécessaires pour la période envisagée, sous lesquels se trouvent des feuillets fixes portant des renseignements, des feuillets destinés à recevoir des notes et des feuillets à index servant à séparer les jeux des diverses sortes de feuillets, et en outre un réceptacle particulier agencé pour conserver ces feuillets en dehors du carnet de poche. Certains feuillets sont des feuillets quotidiens et d'autres sont des feuillets mensuels. Ce dispositif est tel que l'on peut réunir de manière amovible seulement quelques feuillets quotidiens et un feuillet mensuel, tandis que le réceptacle peut contenir de nombreux feuillets quotidiens et feuillets mensuels. Ce dispositif a pour but de permettre à l'utilisateur de n'emporter que quelques feuillets tandis que les autres feuillets sont contenus dans le réceptacle. Il permet donc un gain de place et de poids puisque l'utilisateur n'emmène dans son livre que quelques feuillets, tandis que la plus grande partie des feuillets est conservée dans le réceptacle. Un tel dispositif ne permet pas la lecture simultanée d'un feuillet hebdomadaire et de feuillets journaliers. De plus ce dispositif a pour inconvénient que les feuillets sont amovibles et sont donc susceptibles d'être égarés. Enfin, le dispositif comporte un boîtier, ce qui en augmente le coût de fabrication.

[0003] La demande de brevet français No. 2 680 133 décrit un livre bloc notes avec espace journalier et hebdomadaire à lecture simultanée. Ce dispositif est constitué de feuillets simples constituant l'espace journalier et de feuillets doubles constituant au recto l'espace hebdomadaire et l'espace rendez-vous avec au verso des renseignements généraux divers et variables. En outre des feuillets doubles viennent compléter l'ensemble avec un espace annuel d'organisation.

[0004] Le livre bloc notes comprend :

- une série de feuillets simples constituant l'espace journalier ;
- une série de feuillets doubles constituant l'espace hebdomadaire ;
- une série de feuillets doubles constituant un espace

annuel ;

- une série de feuillets doubles comportant des renseignements généraux.

[0005] Les feuillets doubles forment des chemises qui, une fois pliées en deux, ont une largeur supérieure à celle des feuillets simples. Chaque feuille double comporte au recto l'espace hebdomadaire et au verso l'espace renseignements généraux.

[0006] Un tel dispositif permet de lire simultanément l'espace hebdomadaire lorsque la feuille double constituant l'espace hebdomadaire est dépliée. Ce dispositif est donc peu pratique à utiliser puisqu'il nécessite le pliage de la feuille double hebdomadaire qui lorsqu'elle est dépliée permet de lire l'espace des renseignements généraux.

[0007] La présente invention se distingue nettement des demandes de brevets précitées en palliant notamment aux Inconvénients ci-dessus mentionnée.

[0008] L'invention vise donc à fournir un dispositif permettant la lecture simultanée d'un espace hebdomadaire et d'au moins un espace journalier.

[0009] L'invention vise en outre à fournir un procédé de fabrication d'un dispositif permettant la lecture simultanée d'un espace hebdomadaire et d'au moins un espace journalier.

[0010] L'invention concerne donc un dispositif comportant un assemblage de feuillets F 1, de dimensions L x H, réunies le long de leur médiane M, et d'un assemblage de feuillets F2 de dimensions L x H/a, a pouvant varier entre 2 et 4, par exemple étant égal à 2, les feuillets F2 étant réunies le long de leur médiane, les feuillets F1 formant, sur l'une de leur partie supérieure ou inférieure, l'espace hebdomadaire et sur leur autre partie inférieure ou supérieure deux espaces journaliers, les feuillets F2 formant des espaces journaliers.

[0011] De préférence, les feuillets F1 forment alternativement sur leurs parties supérieures et leurs parties inférieures les espaces hebdomadaires et les feuillets F2 sont réunies alternativement aux feuillets F1 dans les parties inférieures et supérieures de ces dernières.

[0012] Plus préférentiellement, les feuillets F1 portent sur leurs parties inférieures et supérieures, alternativement 7 colonnes pour les 7 jours d'une semaine, une colonne pour mentionner le nom du mois, le numéro de la semaine, le calendrier mensuel du mois en cours, la légende des vacances ainsi qu'un espace comportant divers renseignements.

[0013] Le dispositif selon l'invention est tel qu'une feuille F1 porte sur sa partie inférieure le premier et le sixième espaces journaliers d'une semaine et la feuille F1 suivante porte sur sa partie supérieure le premier et le sixième espaces journaliers de la semaine suivante.

[0014] Les feuillets F2 portent les deuxième, troisième, quatrième et cinquième espaces journaliers.

[0015] Les espaces hebdomadaires sont en colonne, tandis que les espaces journaliers peuvent être de diverses présentations et à usages multiples.

[0016] Les feuilles F2 portent chacune sur leur face recto les espaces journaliers du deuxième et du cinquième espaces journaliers, la face verso comportant les espaces journaliers du troisième et du quatrième espaces journaliers.

[0017] L'invention concerne en outre un procédé de fabrication d'un tel dispositif.

[0018] Le procédé de fabrication d'un tel livre consiste à effectuer un pliage particulier d'une feuille de papier préalablement imprimée. Cette feuille F3 a pour dimensions $L_3 = 2L$ et $H_3 = 2H$, par exemple, mais de préférence, $L_3 = 79,8$ cm sur $H_3 = 54,8$ cm.

[0019] On plie cette feuille sur toute sa longueur L_3 , longitudinalement selon une ligne de pliage P1 distante de H/a du bord libre de la feuille. On effectue un pliage inversé par rapport au premier selon une ligne de pliage P2 distante de H/a de l'autre bord libre de la feuille, pour obtenir une feuille pliée en trois. Puis on plie, en plis roulés, selon une ligne de pliage P3, parallèle à H , qui est la médiane de la feuille pliée en trois, pour obtenir une feuille pliée en six, et on plie de nouveau la feuille pliée en six selon une ligne de pliage P4 qui est la médiane de cette feuille, pour obtenir une feuille pliée en douze.

[0020] Cette feuille est ensuite solidarisée suivant le bord B4, par exemple au moyen d'agrafes, d'une couture ou par collage. Puis, on coupe suivant les bords B3, B5 et B6 pour désolidariser les feuilles du dispositif qui sont reliées par le bord B4.

[0021] La description suivante, en regard des dessins annexés à titre d'exemples non limitatifs permettra de mieux comprendre comment l'invention peut être mise en pratique.

La Figure 1 est une vue du dispositif, selon la présente invention, en position ouverte ;

La Figure 1a est une vue du dispositif selon la présente invention, la première moitié de la feuille F2 étant sur le point d'être tournée ;

La Figure 2 est une vue du dispositif selon la Figure 1, la première moitié de la feuille F2 portant les deuxième et troisième espaces journaliers ayant été tournée ;

La Figure 3 est une vue du dispositif de la Figure 2, la seconde moitié de la feuille F2 portant le quatrième et cinquième espaces journaliers ayant été tournée ;

La Figure 4 est une vue du dispositif alterné de la Figure 1, la seconde feuille F1 portant l'espace hebdomadaire ayant été tournée.

La Figure 4a est une vue du dispositif selon la figure 4, la première moitié de la feuille F'2 étant sur le point d'être tournée ;

La Figure 4b est une vue du dispositif selon la figure 4, la première moitié de la feuille F'2 portant les deuxième et troisième espaces journaliers ayant été tournée ;

La figure 4c est une vue du dispositif selon la figure

4, la seconde moitié de la feuille F'2 portant le quatrième et cinquième espaces journaliers ayant été tournée ;

5 La Figure 5 est une vue illustrant la feuille initiale F3 utilisée pour fabriquer le dispositif selon l'invention ;

La Figure 6 est une vue illustrant la feuille F3 de la Figure 5, après les deux pliages longitudinaux P1 et P2 ;

10 La Figure 7 est une vue illustrant la feuille de la Figure 6, mentionnant l'emplacement des plis P3 et P4

La figure 7a est une vue illustrant la figure 7, en perspective

15 La Figure 8 est une vue illustrant la feuille de la Figure 7, après un premier pliage selon la ligne médiane P3

La Figure 9 est une vue de la feuille de la Figure 8 après un second pliage selon la ligne médiane P4

20 **[0022]** On a représenté sur la Figure 1, un livre selon la présente invention, en position ouverte. Ce livre a une hauteur H et une largeur L en position ouverte. Ce livre comporte un assemblage de feuilles F1 qui sont rectangulaires, de dimensions $L \times H$. Ces feuilles sont réunies par leur médiane M. Par exemple, elles peuvent être agrafées ou cousues selon leur médiane M. Le livre selon la présente invention comporte en outre des feuilles F2 rectangulaires, de dimensions $L \times H/a$. a pouvant varier de 2 à 4, par exemple a est égal à 2. Selon le mode de réalisation préféré de la présente invention, les feuilles F2 sont donc de dimensions moitiés des dimensions des feuilles F1. Les feuilles F1 et F2 peuvent être rectangulaires, mais elles peuvent éventuellement être

25 carrées, à savoir $H = L/2$. On a mentionné aussi que H est supérieur à $L/2$, mais on peut prévoir que H est inférieur à $L/2$. Par conséquent, les feuilles F1 peuvent avoir n'importe quelles dimensions, mais les feuilles F2 ont une dimension de $L \times H/a$.

30 **[0023]** Selon l'invention, les feuilles F1 forment alternativement sur leur parties inférieures et leurs parties supérieures deux espaces journaliers, tandis que les feuilles F2 forment uniquement des espaces journaliers.

[0024] Ainsi, sur la Figure 1, on voit que la feuille F1 35 comporte sur sa partie inférieure d'un côté de la médiane M, l'espace du premier espace journalier, tandis que sur la Figure 3, on voit que la feuille F1 comporte sur sa partie inférieure, de l'autre côté de la médiane M, l'espace du sixième espace journalier.

40 **[0025]** Comme on peut le voir sur les Figures, les feuilles F1 forment alternativement sur leur parties supérieures et leurs parties inférieures les espaces hebdomadaires. Ainsi, la feuille F1 représentée sur les Figures 1 à 3 forme sur sa partie supérieure les espaces hebdomadaires Eh qui sont en colonnes et qui sont au

45 nombre de huit, correspondant aux jours de la semaine et une colonne pour mentionner le nom du mois, le numéro de la semaine, le calendrier mensuel du mois en

cours, la légende des vacances ainsi que divers autres renseignements. La feuille suivante F'1 représentée sur les Figures 4 et 4a forme sur sa partie inférieure les espaces hebdomadaires E'h de la semaine suivante.

[0026] La feuille F1 forme sur sa partie inférieure le premier et le sixième espace journalier, tandis que la feuille F'1 suivant la feuille F1 porte sur sa partie supérieure le premier et le sixième espace journalier de la semaine suivante. De même, la feuille F"1 (non représentée) suivant la feuille F'1 portera sur sa partie inférieure le premier et le sixième espaces journaliers.

[0027] Les feuilles F1 portent sur leurs parties inférieures et supérieures, en alternance, le premier et le sixième espace journaliers.

[0028] Les feuilles F2 portent quant à elles les deuxièmes, troisième, quatrième et cinquième espaces journaliers. Comme on peut le voir sur les Figures, les espaces hebdomadaires sont en colonnes, tandis que chaque espace journalier occupe une page.

[0029] Les feuilles F2 portent chacune sur une face recto et une face verso deux espaces journaliers, le deuxième et le cinquième espaces journaliers étant situés sur la face recto tandis que le troisième et le quatrième espaces journaliers sont situés sur la face verso.

[0030] Le procédé de fabrication du dispositif selon la présente invention est décrit plus en détail en référence aux Figures 5 à 9.

[0031] Ce procédé est tel que l'on effectue un pliage d'une feuille F3 pré-imprimée telle que celle représentée sur la Figure 5. Cette feuille a une largeur égale à 2L et une hauteur égale à 2H. Après avoir été pliée quatre fois, selon les lignes de pliage de P1 à P4, cette feuille forme des feuilles F1 de largeur L/2, en position livre fermé, et de hauteur H et des feuilles F2 de largeur L/2, en position livre fermé, et de hauteur H/a, a étant compris entre 2 et 4, par exemple égal à 2.

[0032] On effectue en premier lieu un pli selon une ligne de pliage P1 qui est parallèle au bord libre longitudinal B1 de la feuille F3. Ce pli se fait selon la Flèche FL1.

[0033] Puis on effectue en second lieu un pli selon une ligne de pliage P2 qui est parallèle au bord libre longitudinal B2 opposé à B1, de la feuille F3. Ce pli se fait selon la flèche FL2, dans le sens contraire du sens de la Flèche FL1. On obtient alors la feuille représentée sur la Figure 6 qui est pliée en trois.

[0034] On effectue en troisième lieu un pliage selon une ligne de pliage P3 qui est la médiane de la feuille pliée précédemment en trois. On obtient une feuille pliée en six.

[0035] On effectue en quatrième lieu un pliage selon une ligne de pliage P4 qui est sur la médiane de la feuille précédemment pliée en six. On obtient alors une feuille pliée en douze, qui comporte deux bords verticaux B3 et B4 obtenus par pliage sur les lignes de pliage P3 et P4 et deux bords horizontaux B5 et B6 obtenus par les lignes de pliage P1 et P2. Pour former un livre, il suffit d'assembler plusieurs feuilles pliées en douze et de les

solidariser par couture, agrafes ou par collage, suivant le bord B4. Puis on coupe les bords suivant les bords B3, B5 et B6 pour désolidariser les feuilles du livre. On obtient ainsi un livre par assemblage de feuilles F1 au cœur desquelles sont insérées des feuilles F2 alternativement en position inférieures ou supérieures par rapport aux feuilles F1.

[0036] Il va de soi que la présente invention ne saurait être limitée à la description qui précède d'un de ses modes de réalisation, susceptible de subir un certain nombre de modifications, notamment dans les informations imprimées souhaitées par les différents utilisateurs, sans pour autant sortir du cadre de l'invention dans le domaine de l'organisation et de la gestion du temps.

15

Revendications

1. Dispositif comportant des espaces journaliers et hebdomadaires permettant la lecture simultanée des notes écrites dans un espace hebdomadaire et dans au moins un espace journalier, caractérisé en ce qu'il est constitué d'au moins une feuille F1, de dimensions L x H, et d'au moins une feuille F2 de dimensions L x H/a, les feuilles F1 et F2 étant réunies le long de leur médiane, les feuilles F1 formant sur une de leur partie supérieure ou inférieure, l'espace hebdomadaire et sur leur autre partie inférieure ou supérieure au moins un espace journalier, les feuilles F2 formant des espaces journaliers.
2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que a vaut de 2 à 4.
3. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les feuilles F1 forment alternativement sur leurs parties supérieures et leurs parties inférieures les espaces hebdomadaires et les feuilles F2 sont réunies alternativement aux feuilles F1 dans les parties inférieures et supérieures de ces dernières.
4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les feuilles F1 portent sur leurs parties inférieures et supérieures, alternativement 7 colonnes pour les 7 jours d'une semaine et une colonne pour mentionner le nom du mois, le numéro de la semaine, le calendrier mensuel du mois en cours, la légende des vacances ainsi que divers autres renseignements.
5. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'alternativement une feuille F1 porte sur sa partie inférieure le premier et le sixième espaces journaliers d'une semaine et la feuille F'1 suivante porte sur sa partie supérieure le premier et le sixième espaces journaliers de la semaine suivante.

6. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les feuilles F2 portent les deuxième, troisième, quatrième et cinquième espaces journaliers. 5
7. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les espaces hebdomadaires sont en colonne, tandis que chaque espace journalier occupe une page 10
8. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les feuilles F2 portent chacune sur la face recto les espaces journaliers du deuxième et du cinquième espaces journaliers, la face verso comportant les espaces journaliers du troisième et du quatrième espaces journaliers. 15
9. Procédé de fabrication d'un dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il consiste à effectuer un pliage d'une feuille F3 de papier préalablement imprimée ayant pour dimensions $L3 = 2L$ et $H3 = 2H$, sur toute sa longueur L3, longitudinalement selon une ligne de pliage P1 distante de H/a du bord libre de la feuille, à effectuer un pliage inversé par rapport au premier selon une ligne de pliage P2 distante de H/a de l'autre bord libre de la feuille, pour obtenir une feuille pliée en trois, puis à plier selon une ligne de pliage P3 qui est la médiane de la feuille pliée en trois, pour obtenir une feuille pliée en six, et à plier de nouveau la feuille pliée en six selon une ligne de pliage P4 qui est la médiane de cette feuille, pour obtenir une feuille pliée en douze. 20 25 30 35
10. Procédé de fabrication d'un dispositif selon la revendication 9, caractérisé en ce qu'on assemble pour former un livre plusieurs feuilles pliées en 12 solidarisées par couture, par agrafe ou par collage suivant le bord B4, assemblage coupé selon les bords B3, B5 et B6, afin de désolidariser sur 3 côtés les feuilles du dispositif. 40

45

50

55

Figure 1

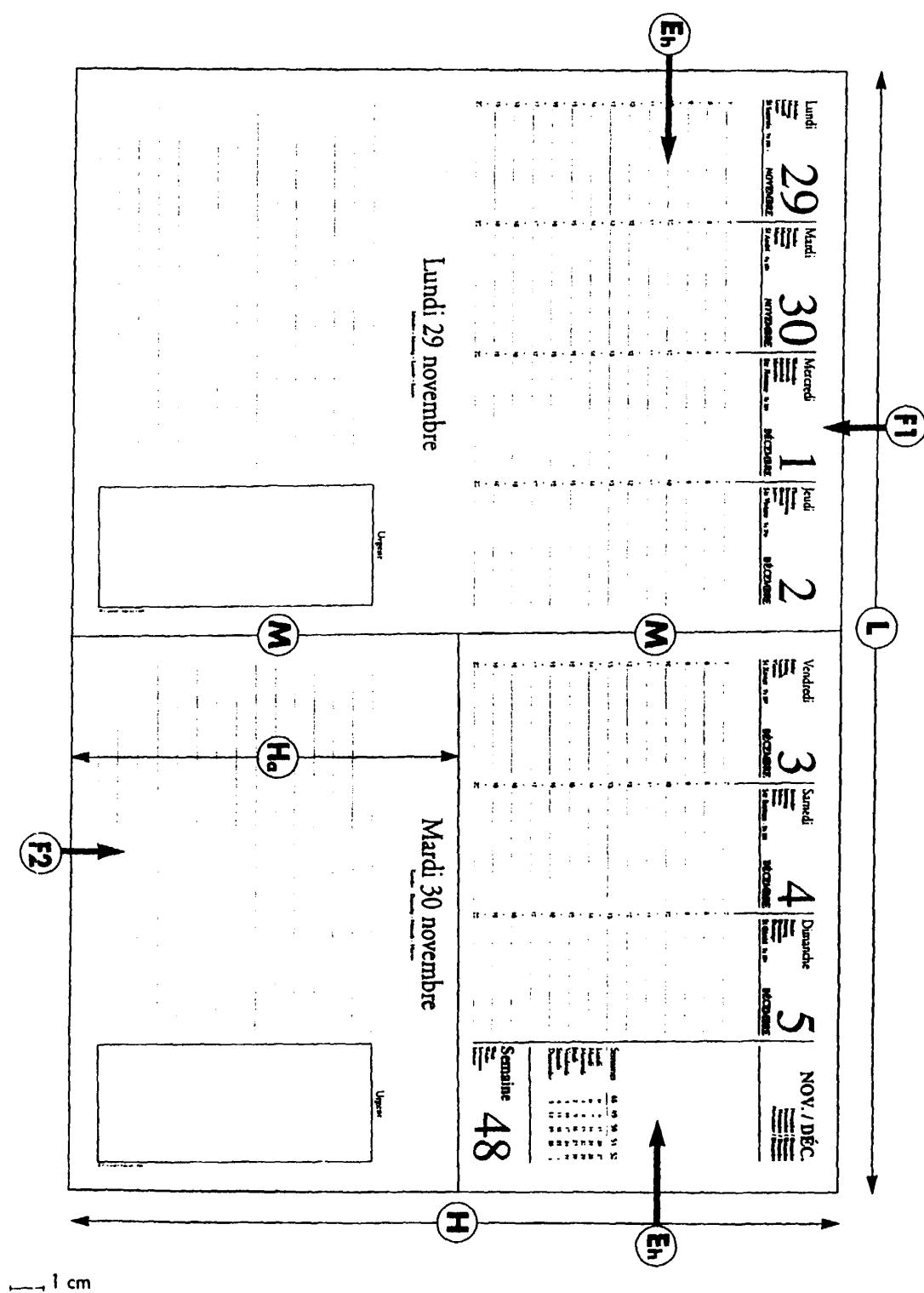


Figure 1a

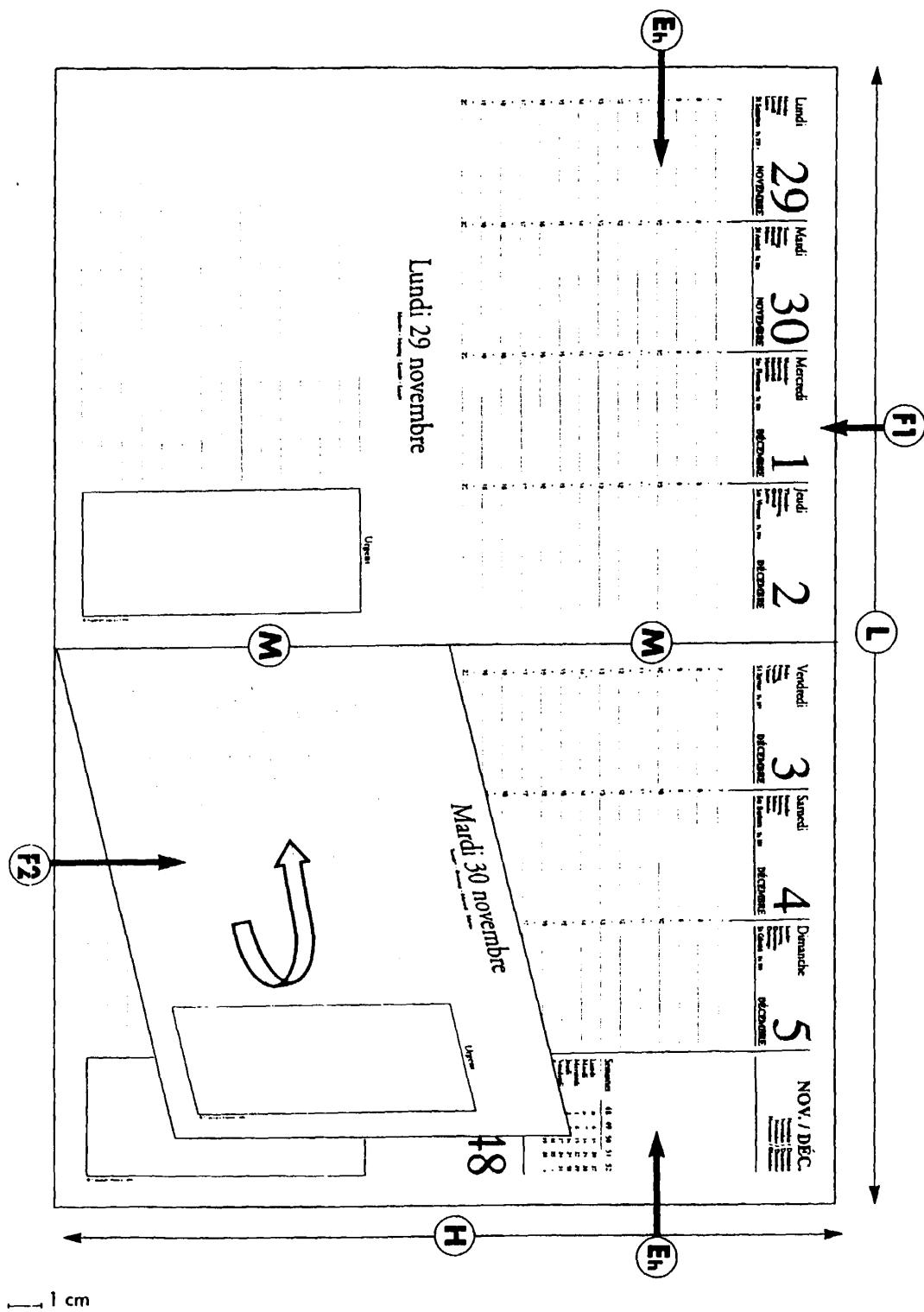


Figure 2

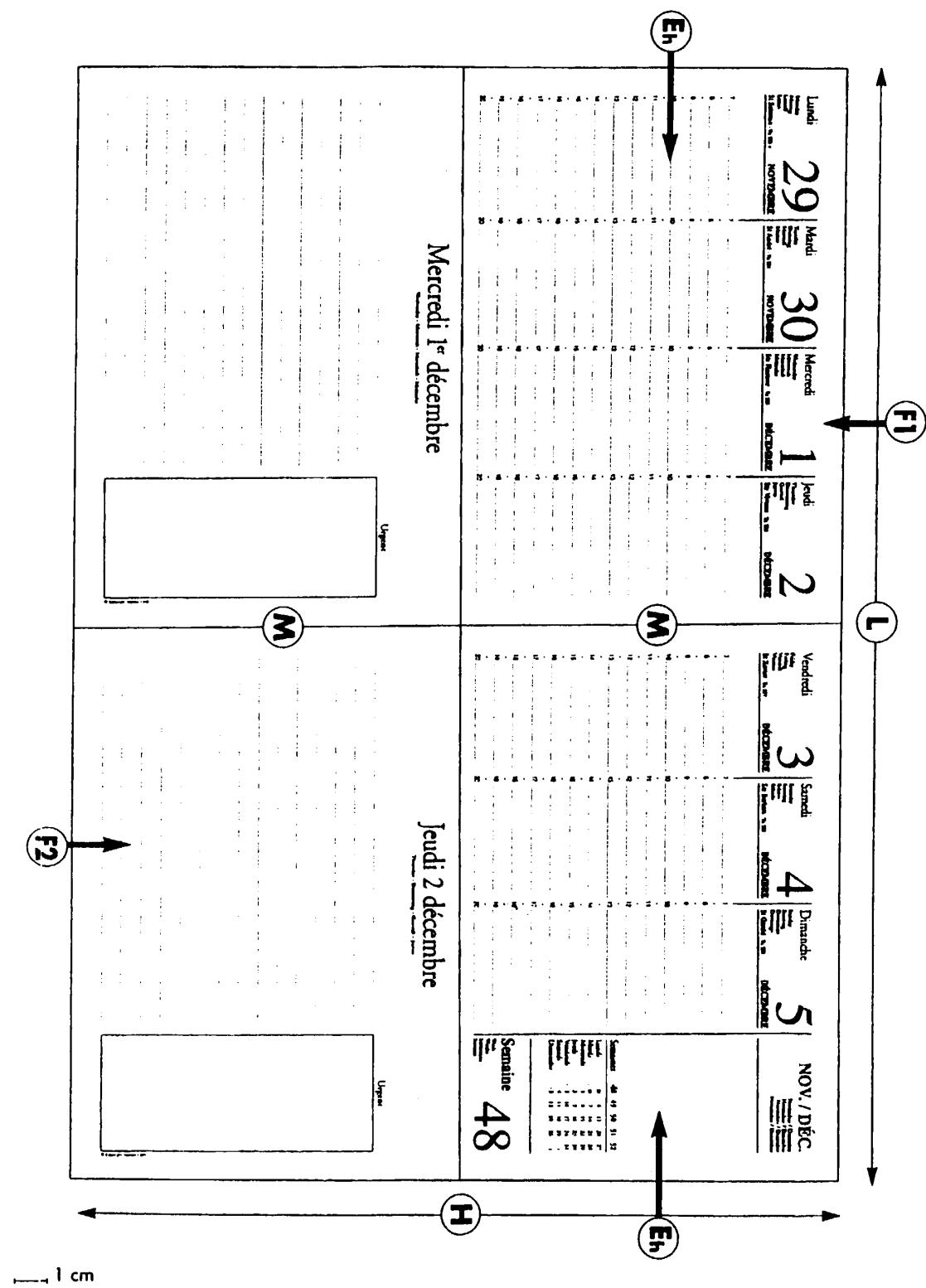


Figure 3

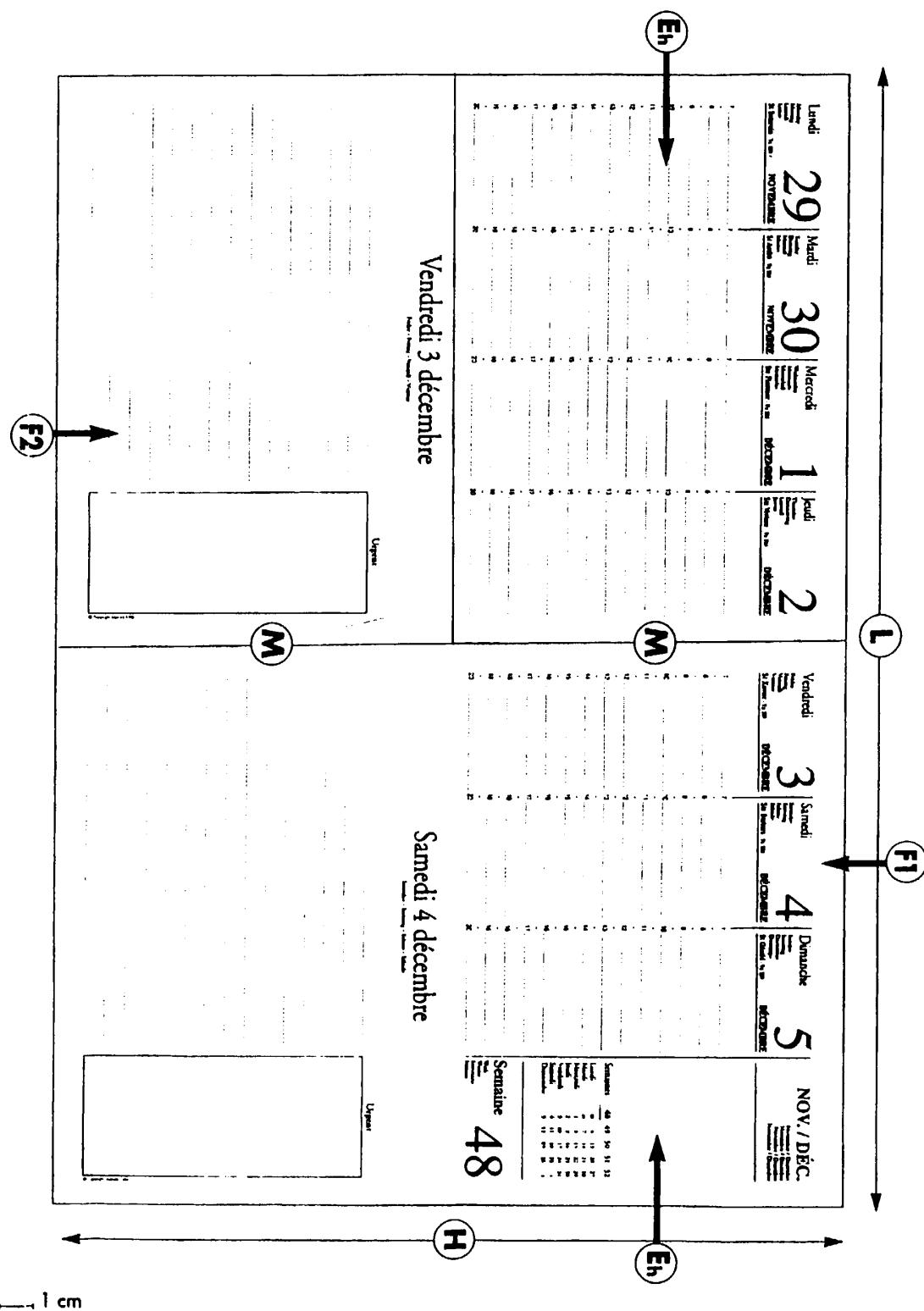
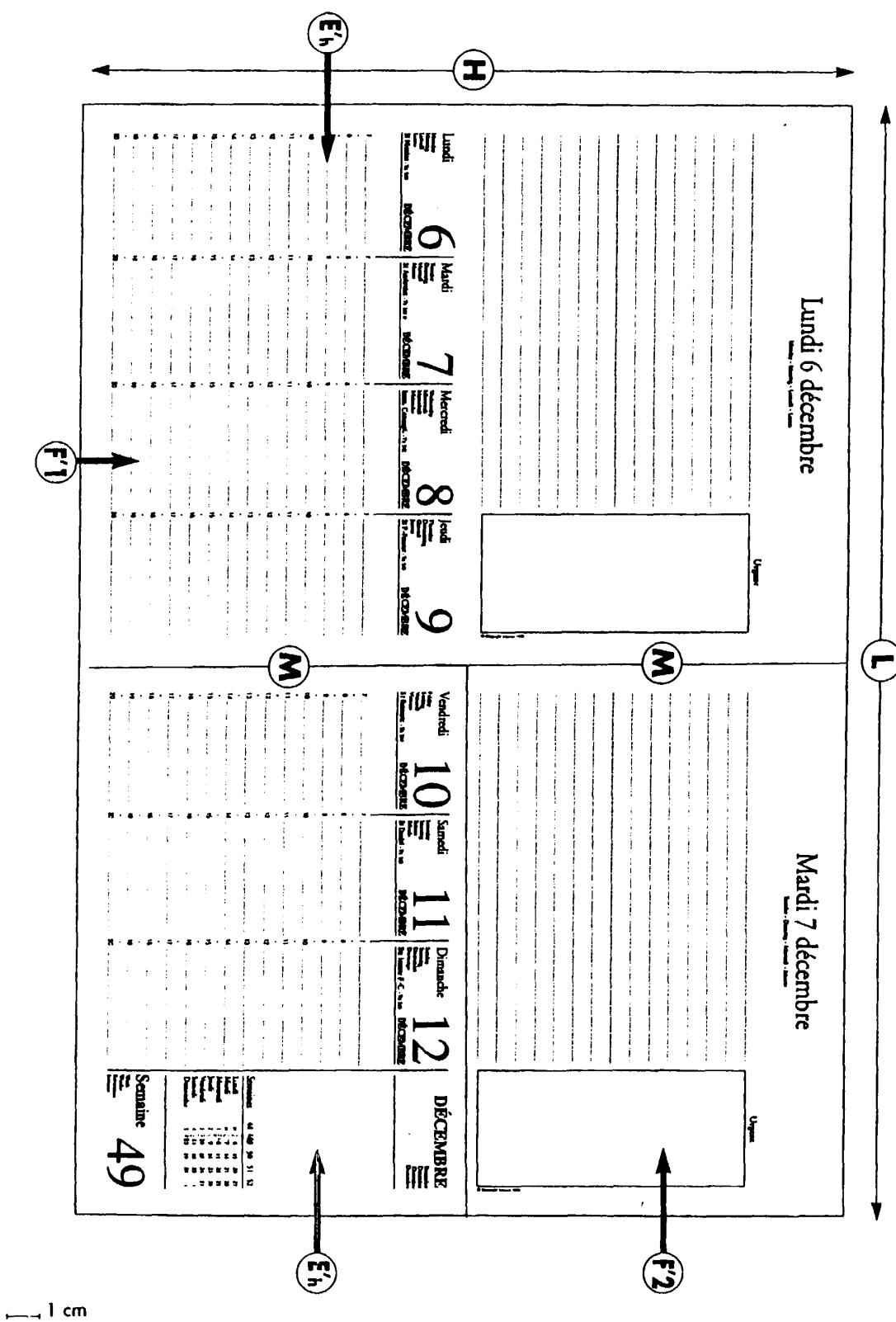
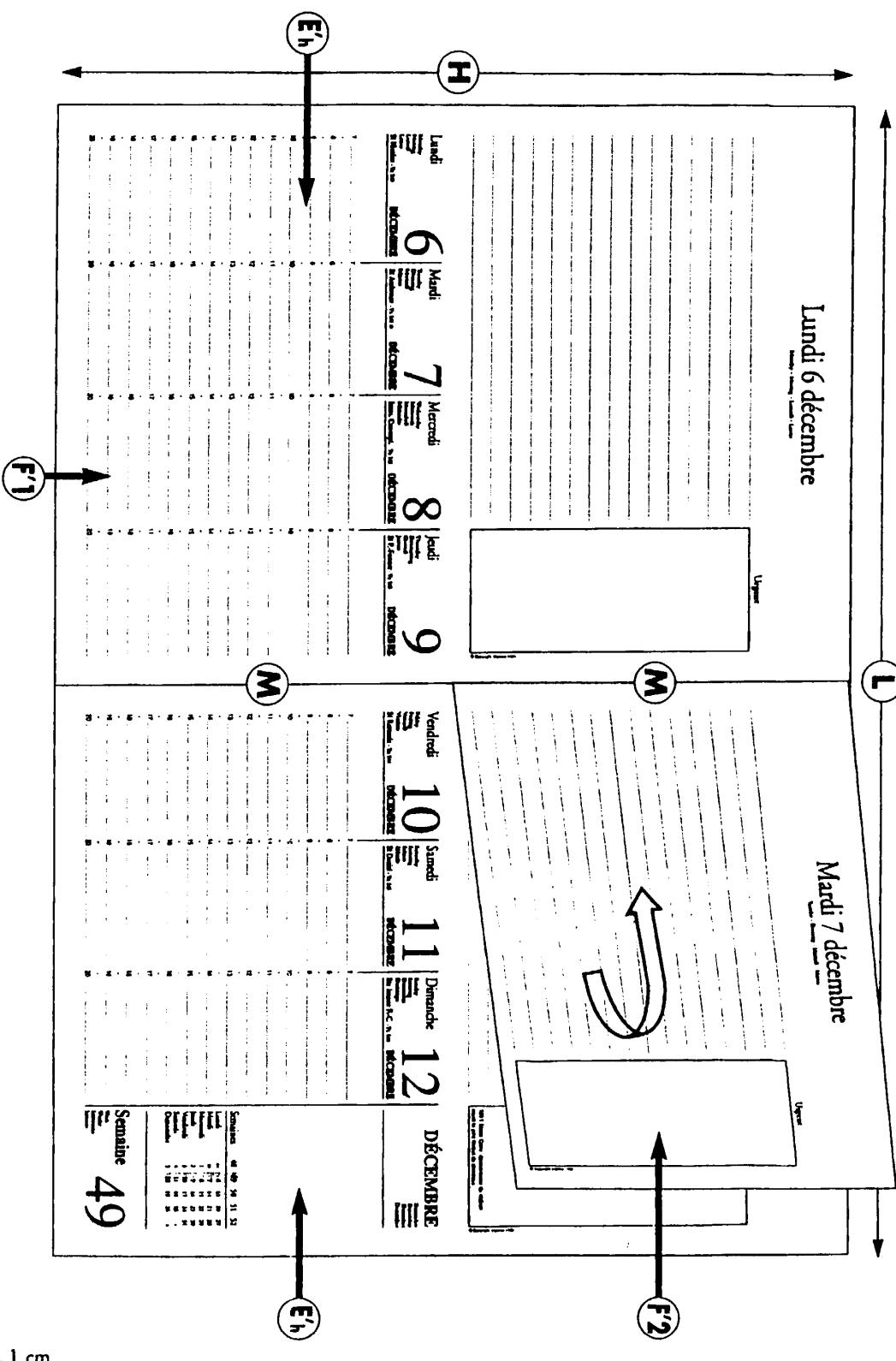


Figure 4



1 cm

Figure 4a



1 cm

Figure 4b

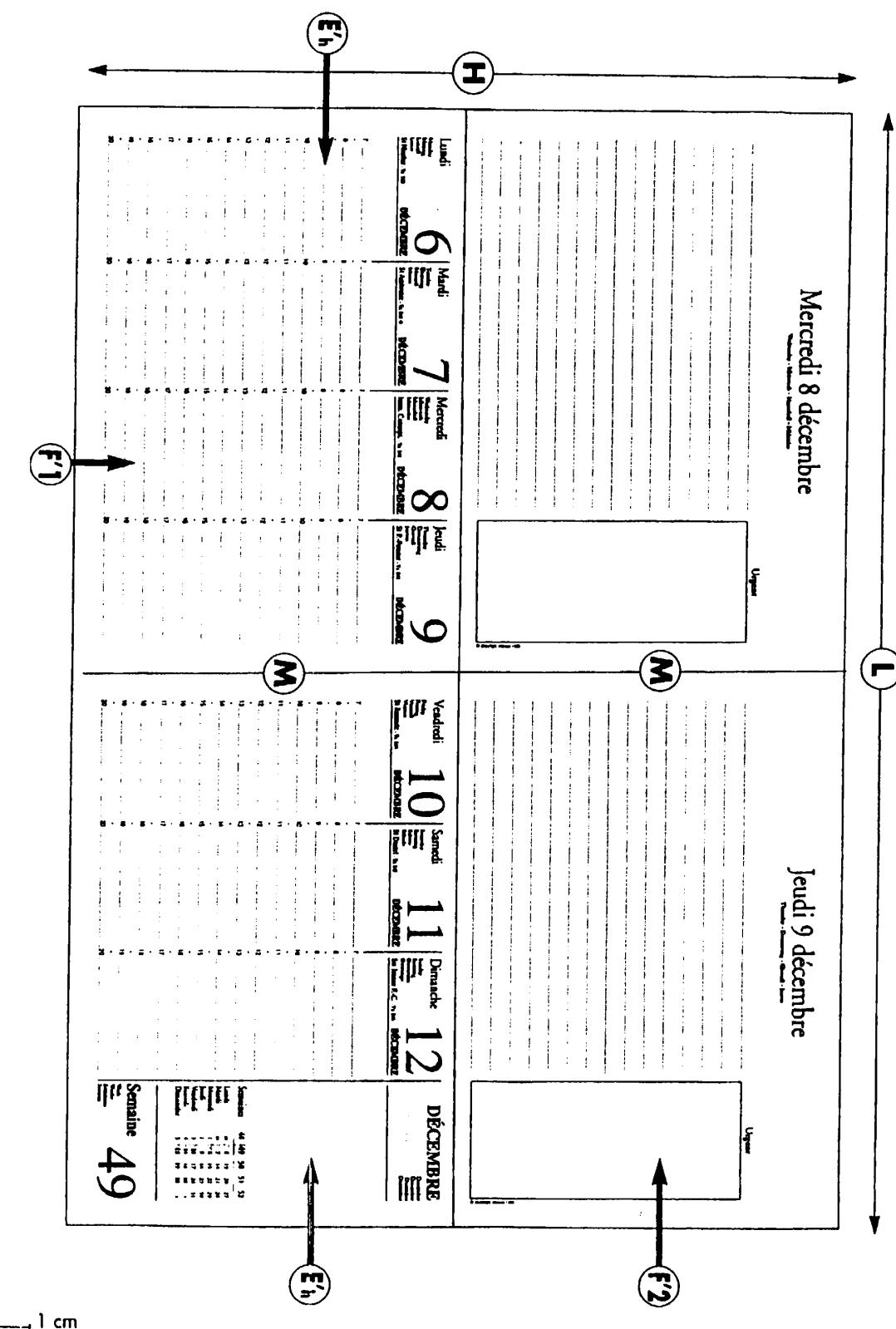


Figure 4c

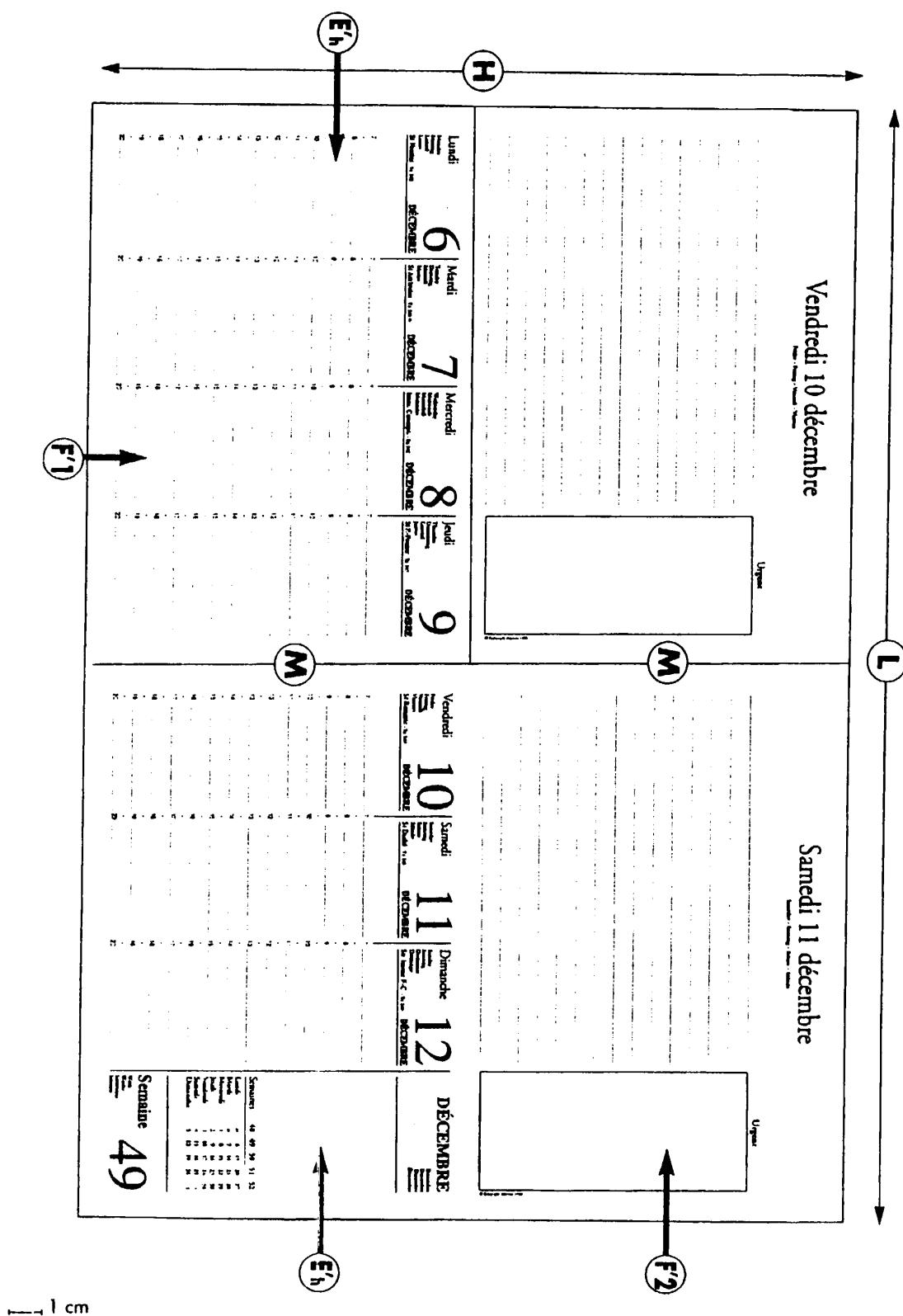


Figure 5

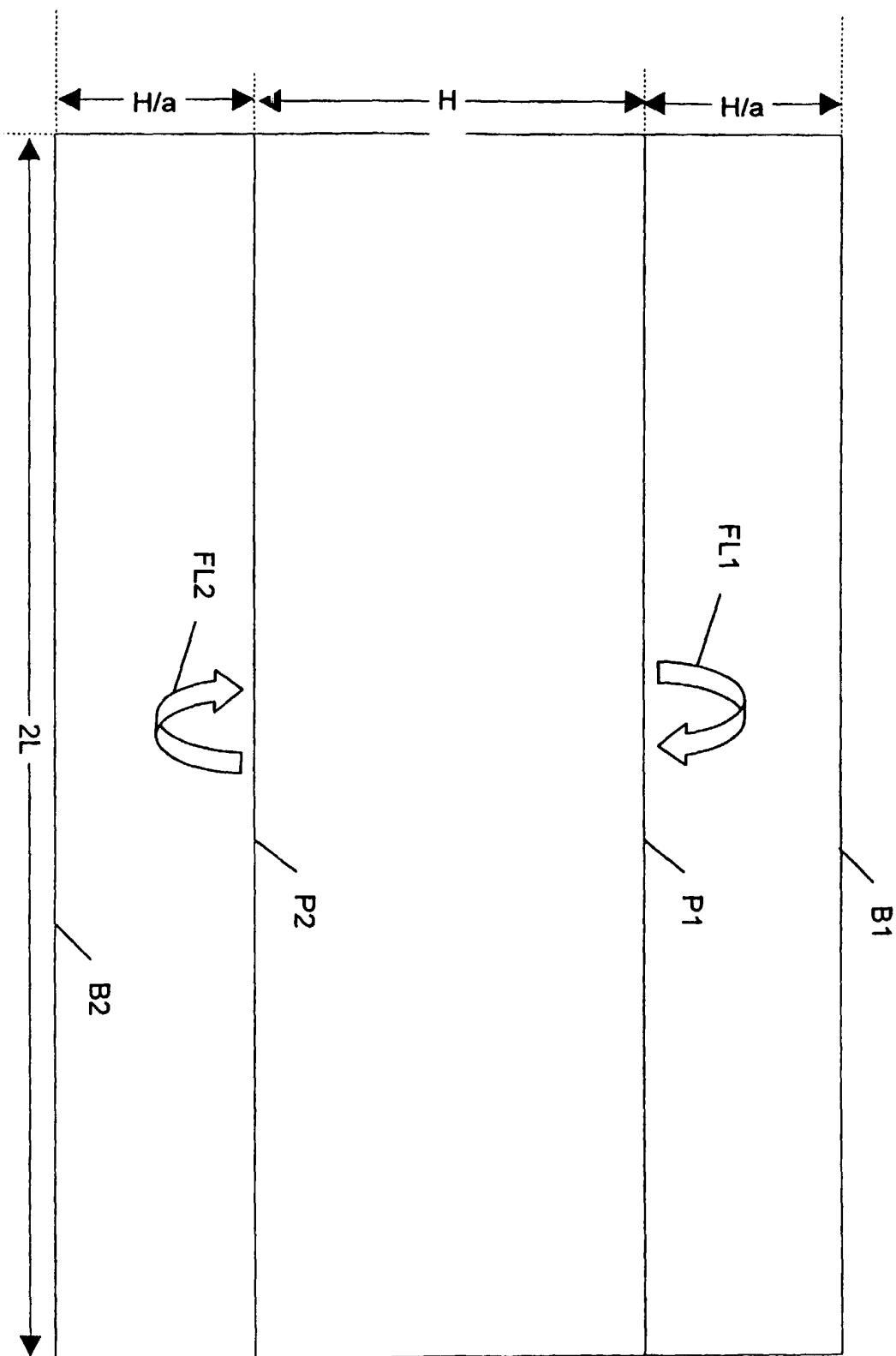


Figure 6

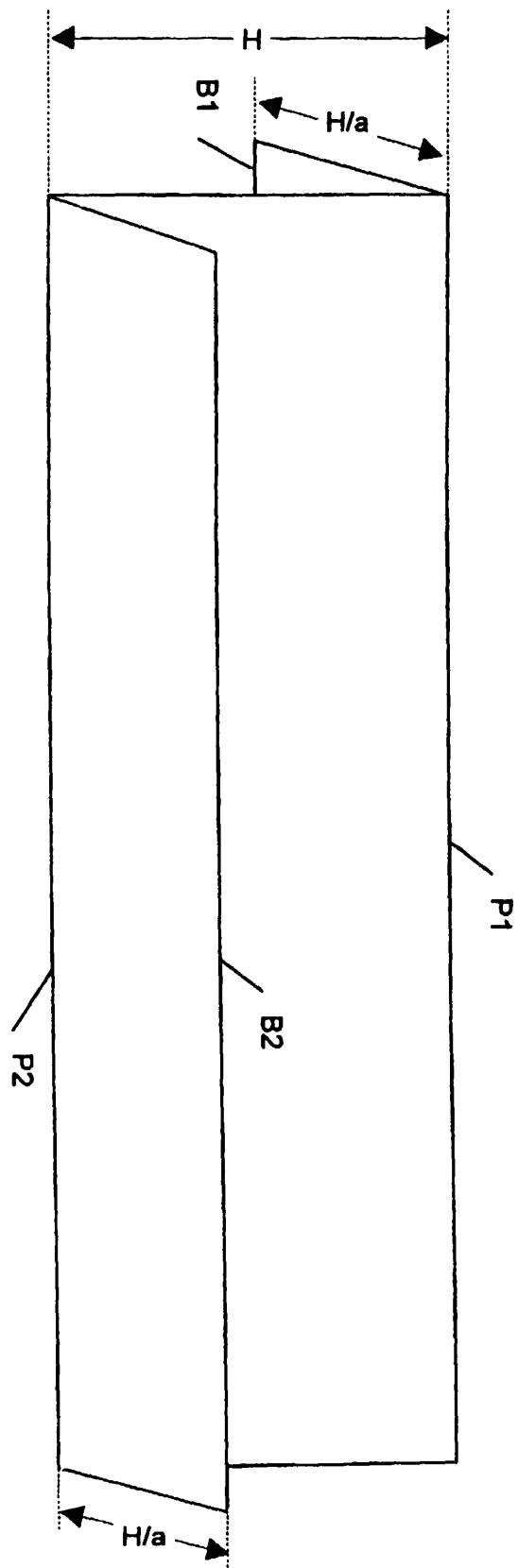


Figure 7

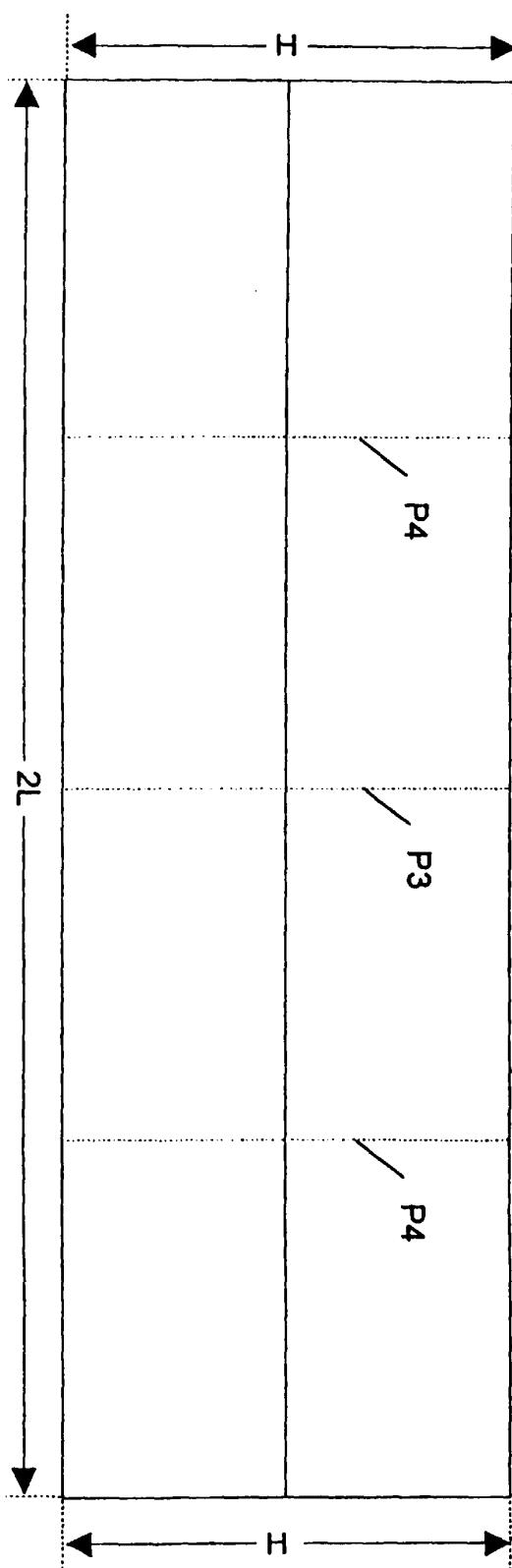


Figure 7a

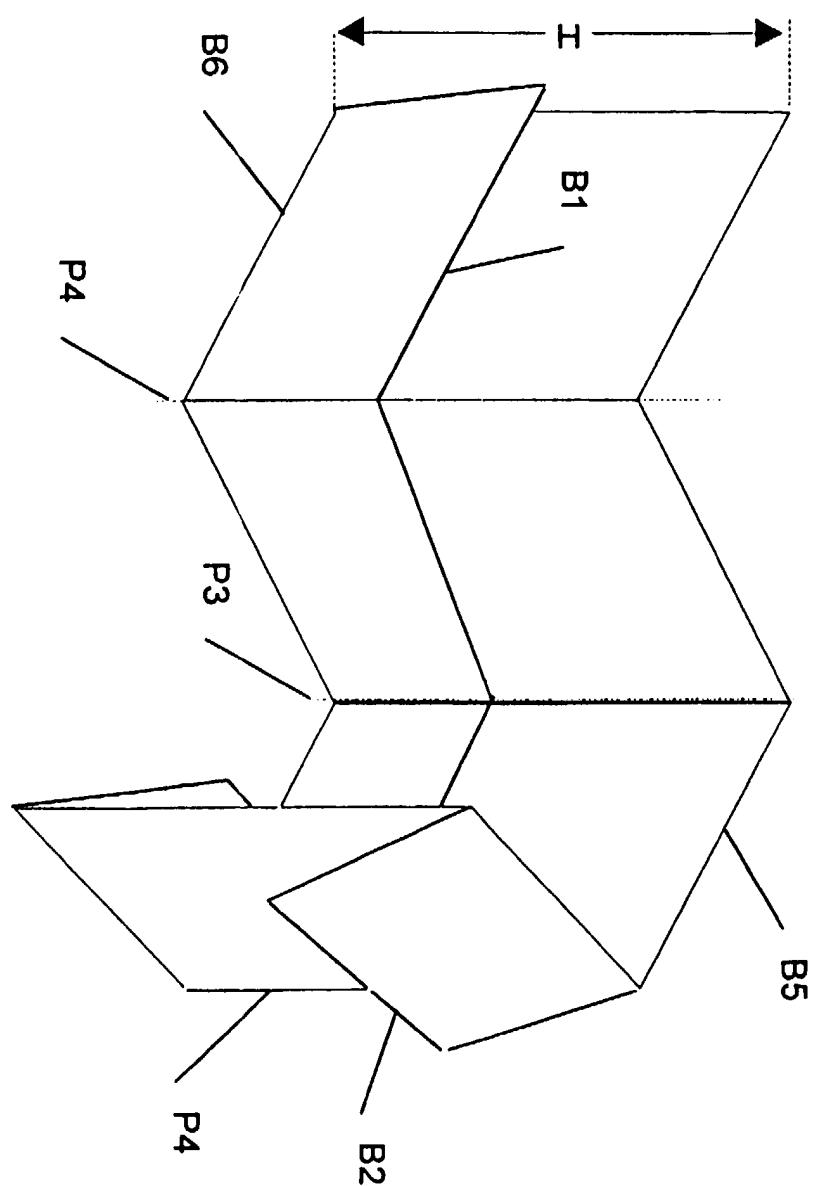


Figure 8

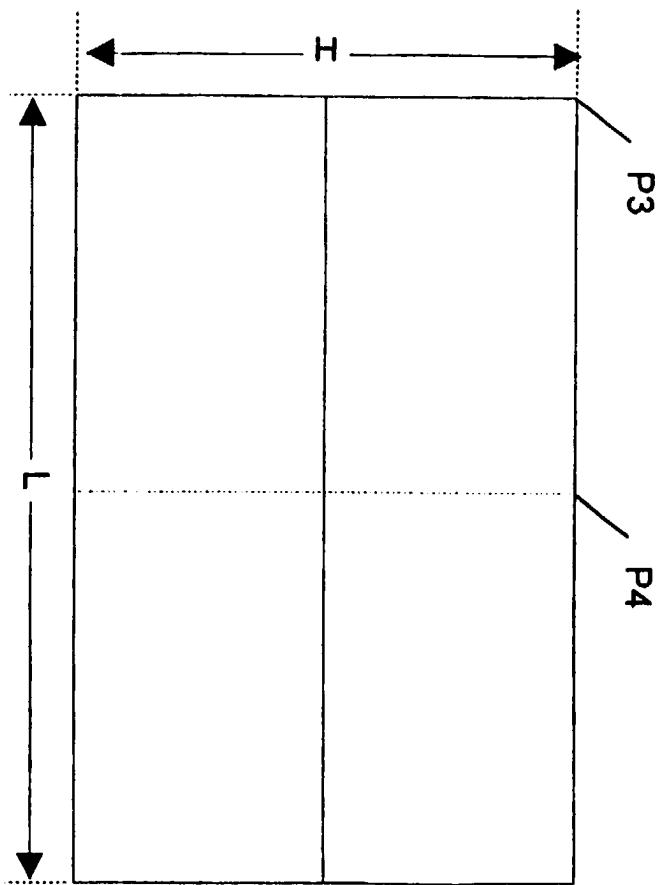
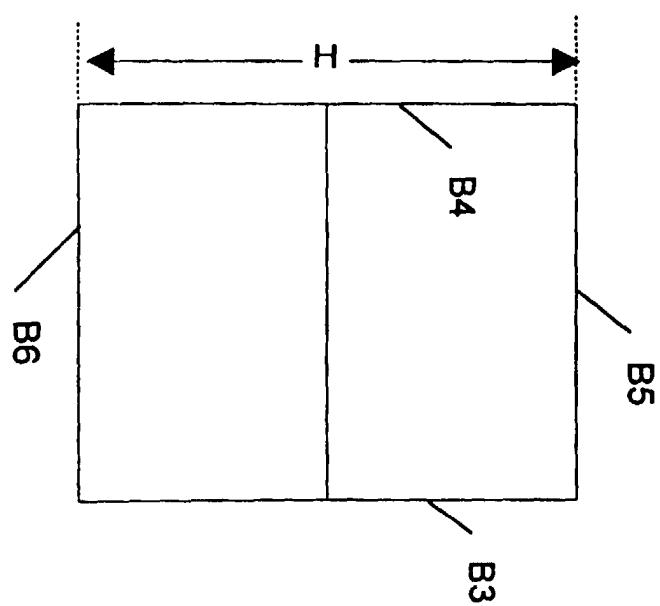


Figure 9





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 00 42 0092

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	BE 681 634 A (SERMEM) 31 octobre 1966 (1966-10-31) * page 2, ligne 29 - page 5, ligne 22; figures 1-3 *	1,9	B42D5/04 B42D1/00
A	FR 1 487 440 A (DUVELLEROY) 16 octobre 1967 (1967-10-16) * page 1, colonne 2, ligne 24 - page 2, colonne 2, ligne 10; figures 1-3 *	1,9	
A	FR 1 330 235 A (LIBRAIRIE HACHETTE) 16 décembre 1963 (1963-12-16) * page 1, colonne 2, ligne 1 - page 1, colonne 2, ligne 35; figures 1,2 *	1,9	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			B42D
<p>Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications</p>			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	9 août 2000	Evans, A	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 00 42 0092

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

09-08-2000

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
BE 681634 A	31-10-1966	AUCUN	
FR 1487440 A	16-10-1967	AUCUN	
FR 1330235 A	16-12-1963	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82